

Marie-Laure Grignet
29/07/2020

CADRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

En bref...

Dans un établissement de santé, la cadre de santé de proximité organise l'activité d'un service. Elle manage, encadre et évalue le travail de personnels paramédicaux (infirmiers...), de rééducation et médicotechniques (techniciens de laboratoire...); elle gère leurs plannings. Avec le chef du service, elle effectue quotidiennement l'affectation des lits. Elle s'assure de la bonne application des prescriptions médicales, de la qualité et de la sécurité des soins pratiqués. Elle optimise les moyens du service, passe les commandes, organise la maintenance des équipements. Aptitudes en management, diplomatie, sens de l'organisation et disponibilité lui sont indispensables.

Dans le détail...

Organiser l'activité d'une unité de soins ou d'un service hospitalier

La cadre de santé de proximité intervient dans un établissement de santé public ou privé, au sein d'une unité de soins (soins palliatifs, soins intensifs...), d'un service (imagerie médicale, pédiatrie, hématologie...) ou d'un secteur. Elle en organise et en coordonne l'activité en veillant à la qualité et à la sécurité des soins délivrés aux patients et en utilisant au mieux les moyens techniques et humains disponibles. Sa mission porte sur des registres variés.

Encadrer le travail des soignants, des personnels paramédicaux et médicotechniques

Tout d'abord, elle encadre le travail des personnels paramédicaux (infirmiers...), de rééducation (masseurs-kinésithérapeutes...) et médicotechniques (techniciens de laboratoire...). Elle organise les plannings et adapte en permanence les effectifs présents aux nécessités du service : compétences spécifiques qui doivent toujours être représentées, charge de soins selon le profil des patients pris en charge... Elle évalue objectivement la charge de travail dans son équipe et relaie auprès de sa direction les besoins en personnel. Elle organise l'aménagement des horaires, planifie les remplacements liés aux départs (mutation, formation, retraite...). Elle examine les formations individuelles ou collectives qui seraient nécessaires pour améliorer les soins ou l'organisation du travail. De la diplomatie et une certaine autorité naturelle lui sont indispensables pour régler les éventuels conflits au sein de l'équipe qu'elle supervise.

Elle s'assure que les prescriptions des médecins sont bien appliquées. Elle contrôle la qualité et la sécurité des soins pratiqués (respect des protocoles...). Elle veille à la bonne prise en charge du patient, notamment quand il doit être orienté temporairement vers un autre service par un brancardier ou qu'il est transféré dans une autre unité, voire un autre établissement par un ambulancier.

Une gestion des lits et des moyens rigoureuse

En collaboration avec le médecin hospitalier qui dirige le service, la cadre de santé de proximité effectue quotidiennement la gestion des lits : arrivées programmées (opérations dans un service chirurgical par exemple), transfert d'une personne dans un autre service, possibilité d'accueillir un nouveau patient compte tenu des dates de sortie d'autres personnes...

Sous l'angle de la gestion du service, elle sait évaluer l'efficacité des décisions adoptées et fait régulièrement le bilan de l'activité du service dans des rapports écrits.

Au plan matériel, elle gère les stocks de produits nécessaires ("dispositifs médicaux stériles", tels que seringues, gants, pansements...) et passe les commandes; elle organise la maintenance du matériel (défibrillateur, pousse-seringue électrique...) et des locaux; elle argumente auprès de sa direction les décisions d'investissement qu'elle juge nécessaires.

Des interlocuteurs nombreux

La cadre de santé de proximité joue un rôle-clé dans la bonne transmission des informations entre les différents acteurs impliqués autour du patient : médecins, personnels paramédicaux, famille... Elle organise des réunions régulières avec l'équipe soignante et médicale, la direction des soins... Elle est impliquée dans la conception et l'application de différents projets à l'échelle du service (livret d'accueil du patient...) ou de l'établissement (informatisation du dossier du patient...), elle participe à différents groupes de travail (gestion des risques infectieux...).

Cette professionnelle doit avoir le sens des contacts, car ses interlocuteurs sont nombreux :

- le cadre supérieur de santé qui est son supérieur hiérarchique
- les autres services de l'établissement qui interviennent dans la prise en charge du patient
- les services logistiques (restauration, maintenance des locaux...)
- les fournisseurs externes de matériels
- les instituts de formation pour l'accueil des stagiaires
- les malades et leur famille qu'elle informe et conseille...

Plus la structure où elle intervient est petite, moins ses interlocuteurs et les niveaux hiérarchiques sont nombreux ; elle est ainsi parfois très directement rattachée au directeur de clinique ou au directeur de maison de retraite.

Organisation, rigueur, capacités d'analyse et réactivité

Les qualités attendues de cette professionnelle sont nombreuses ! Vis-à-vis de son équipe, on attend d'elle de réelles aptitudes en management ainsi que des qualités d'écoute.

Sens de l'organisation et disponibilité sont indispensables pour assumer la charge de travail et la diversité des missions. Les nombreux aléas (fluctuations des effectifs, fortes variations de l'intensité de l'activité dans certains services...) imposent une grande réactivité et de la maîtrise de soi pour trouver des solutions adaptées.

Capacité d'analyse, objectivité et rigueur permettent d'apprécier correctement des situations variées et complexes.

Enfin, la cadre de santé de proximité assure une veille en matière de technologie, de pratiques, de contraintes réglementaires ; elle en déduit les incidences sur l'activité de son service.

Cette professionnelle peut devenir cadre supérieure de santé et encadrer un ou plusieurs services (un pôle de santé), voire directrice des soins.

Quelle formation ?

Niveau de formation

Il faut avoir au minimum un niveau Bac + 3 ans de formation

Dans la fonction publique hospitalière, ce métier est accessible par le concours de "cadre de santé", ouvert aux professionnels du secteur paramédical, titulaires d'un diplôme d'Etat et ayant 4 ans d'expérience au minimum (en équivalent temps plein). Ce concours est ouvert aux ressortissants de l'Union européenne.

Les professions qui peuvent se présenter au concours sont les suivantes : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier de soins généraux, infirmier de bloc opératoire, puériculteur, infirmier anesthésiste, masseur-kinésithérapeute, manipulateur en électroradiologie médicale, opticien-lunetier, orthoptiste, orthophoniste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie, psychomotricien, technicien de laboratoire d'analyses de biologie médicale. Selon le cas, la durée de la formation initiale de ces professionnels est de deux ans (pour un diététicien, un opticien-lunetier...) ou de trois ans pour d'autres (ergothérapeute, infirmier, masseur-kinésithérapeute...). Il est vivement conseillé de suivre une préparation avant de se présenter à ce concours.

Les lauréats au concours d'admission suivent une formation de 42 semaines dans un Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS). A la fin de cette formation diplômante, un concours sur titres de "cadre de santé" est organisé. Le certificat obtenu précise toujours la spécialité initiale du professionnel (kiné, infirmier...).

Outre l'expérience professionnelle de 5 ans, il faut donc au total 3 à 4 ans de formation minimum pour devenir cadre de santé de proximité.

Dans les établissements de santé privés, le diplôme de cadre de santé n'est pas obligatoire, mais il est cependant recommandé. Il existe alors de nombreuses formations orientées vers le management dans la filière sanitaire, qu'il s'agisse de licences professionnelles ou de masters notamment.

Au plan réglementaire, un cadre de santé ayant une formation initiale en kinésithérapie, en

ergothérapie... peut diriger une unité se consacrant aux soins psychiatriques, par exemple.

Dans cette profession, certains vaccins sont recommandés ou peuvent être obligatoires.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

RNCP : J1502, Coordination de services médicaux ou paramédicaux

S'informer sur la VAE
<http://www.vae.gouv.fr>

Sites formations

CEFIEC Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres
<https://www.cefiec.fr>

Regroupe les structures de formation pour différentes professions paramédicales. Sur le site : informations sur ces formations, coordonnées des écoles, offres d'emploi...

Combien gagne-t-on ?

En général, on débute sa carrière entre 2100 et 3000 euros brut par mois, et on peut espérer gagner entre 3000 et 4000 euros brut en fin de carrière.

Ce salaire est indicatif et dépend du statut de l'établissement hospitalier (public ou privé).

Le travail de nuit, le week-end et les jours fériés ou enfin les astreintes donne lieu à des repos compensateurs ou à des primes.

Quelles perspectives d'emploi ?

Tendance nationale dans la moyenne

On compte plus de 16.000 cadres de santé en France.

Il existe toute une palette de structures où ce professionnel peut intervenir : hôpitaux, cliniques, maisons de retraite médicalisées, centres de rééducation, centres d'imagerie médicale...

Dans les structures publiques, on peut nommer sur ce poste, durant quelques années, des professionnels "faisant fonction" (qui n'ont pas encore suivi la formation dédiée à l'exercice du métier) afin de s'assurer qu'ils auront les compétences pour exercer le métier.

Le quotidien de ce professionnel varie sensiblement selon :

- la taille de la structure : petite maison de retraite, hôpital de 200 lits, Centre Hospitalier Universitaire de 3.000 lits sur plusieurs sites...

- la nature des soins pratiqués dans son unité (gérontologie, rééducation fonctionnelle...).

Outre la direction d'une équipe, le titulaire du diplôme de "cadre de santé" peut exercer comme formateur dans les écoles du secteur paramédical : institut de soins infirmiers (IFSI), école de kinés...

Statuts professionnels

Salarié du secteur privé

Fonctionnaire

Offres d'emploi

Pôle emploi :

- J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux : <http://offre.pole-emploi.fr/resultat?rome=J1502>

Agence pour l'emploi des cadres :

APEC : [https://www.apec.fr/candidat/recherche-emploi.html#/emploi?sortsType=SCORE&sortsDirection=DESCENDING&motsCles="cadre de sante"&seursActivite=101776](https://www.apec.fr/candidat/recherche-emploi.html#/emploi?sortsType=SCORE&sortsDirection=DESCENDING&motsCles=)

Site(s) utile(s) :Offres d'emploi de la fédération hospitalière de France : <https://emploi.fhf.fr>Staff santé : <https://www.staffsante.fr>**Familles d'intérêts****Domaine professionnel**

Aide aux personnes

Santé

Sous-domaine : *Administration de la santé*Sous-famille : *Soins aux personnes*

Gestion - Encadrement

Sous-famille : *Direction - Encadrement*

Sciences

Sous-famille : *Sciences exactes***Conditions de travail****DÉPENSE PHYSIQUE**

Pas ou peu de dépense physique

HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Travail le samedi ou le dimanche

Horaire supérieur à la moyenne

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL**Intérieur - Plein air**

Intérieur

Milieu de travail

Milieu de travail standard

CAPACITÉS PHYSIQUES

Rester assis plusieurs heures

Rester debout plusieurs heures

Utiliser les bras, les mains, les doigts

Parler

Entendre

Voir

Marcher

Autres appellations du métier

cadre de santé audioprothésiste
 cadre de santé diététicienne
 cadre de santé ergothérapeute
 cadre de santé infirmière
 cadre de santé manipulatrice en
 électroradiologie médicale
 cadre de santé masseuse-kinésithérapeute
 cadre de santé opticienne lunetière

cadre de santé orthophoniste
 cadre de santé orthoptiste
 cadre de santé pédicure-podologue
 cadre de santé puéricultrice
 cadre de santé sage-femme
 cadre de santé technicienne de laboratoire
 d'analyses de biologie médicale

Documentation**ONISEP**

- Parcours : Les métiers du paramédical - Kiosque : Santé, Social

ROME- J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=J1502&domaine=Candidat>

CIDJ

- Actuel CIDJ 2.03 : Travailler dans la fonction publique hospitalière : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.03>
- Actuel CIDJ 2.7 : Les métiers de la santé : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.7>

Répertoire des métiers territoriaux du CNFPT

B4B-04 Coordonnateur ou coordonnatrice de santé : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/le-repertoire-des-metiers/metier/details/B4B-04>

Répertoire de la fonction publique hospitalière (FPH)

05U20 Encadrant(e) d'unité de soins et d'activités paramédicales : <http://www.fondation-jae.org/fph/05U20.pdf>

Sites utiles

Cadredesante.com

<https://www.cadredesante.com>

Des informations sur la législation, sur les formations en institut de cadre de santé... Présentation de différents métiers du secteur sanitaire...

FHP Fédération de l'Hospitalisation Privée

<https://www.fhp.fr>

Informations sur la réglementation de l'hospitalisation privée, offres d'emploi...

FNI Fédération Nationale des Infirmiers

<https://www.fni.fr>

Présentation de la profession, de la formation... Rubriques : comment s'installer, nomenclature générale des actes professionnels...

Hopital.fr

<https://www.hopital.fr>

Présentation du fonctionnement de l'hôpital, nombreux dossiers documentaires, dictionnaire médical, informations pratiques, présentation des métiers, liens vers d'autres sites...

Infirmiers.com

<https://www.infirmiers.com>

Informations sur le métier d'infirmier et ses différentes spécialisations, offres d'emploi...

Les métiers de la mutualité

<http://www.metiers-mutualite.com>

Présentation du secteur, de ses métiers... Offres d'emploi et de stage...

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés